

la vie des ASSOS

Edito

Nous l'avons vu dans la période précédant les vacances de Noël, les étudiants sont prêts à se mobiliser dès qu'ils sentent leurs conditions d'études menacées. Ainsi à Toulouse, un mouvement est parti sur les conditions de rentrée (superposition de cours en socio), puis sur l'application par la fac du rapport Attali. A Nice, le mouvement contre l'application des réformes (Attali, U3M) a débouché notamment sur une occupation du CROUS avec l'obtention du versement des bourses en décembre, et des critères d'attribution élargis des aides...

Devant l'amplification des luttes, Allègre a été obligé de reculer sur un certain nombre de points figurant dans le Rapport Attali. Ainsi, aucun diplôme ne sera supprimé, y compris le DEA, il n'y aura pas de (pôles d'excellence), ni de sélection entre la voie dite courte (bac + 5) et la voie longue (bac + 8), grâce à troncs communs, des passerelles.

Tu trouveras au verso un résumé du document d'orientation sur l'harmonisation européenne présenté par Allègre le 17 décembre 1998.

Pour autant, si on observe un certain nombre de reculs, ce texte ne prévoit pas d'avancées pour les étudiants. C'est dès à présent que nous avons besoin de nous battre pour des droits nouveaux, notamment sur la libre-inscription en 3ème cycle, sur le coût des études, sur la citoyenneté, le statut social, l'accueil des étudiants étrangers, l'encadrement, le nombre de poste aux concours...

De plus, si Allègre n'annonce rien de changé concernant le 3ème cycle, il ne répond pas pour autant aux questions soulevées par

son projet de décret sur la recherche qui comprend de multiples risques (casse du CNRS, mise sous tutelle (politique) et financière de la recherche dans son ensemble, casse du statut de chercheur à temps complet, (rentabilisation) de la recherche dans le privé...).

Allègre souhaite que l'harmonisation européenne soit soumise à la concertation, alors ne ratons pas le coche ! A nous d'imposer les mesures que nous voulons.

Les étudiants ont leur mot à dire sur la réforme qu'ils souhaitent, à l'UNEF de créer des conditions pour que leurs exigences soient entendues. Nous proposons d'organiser fac par fac des journées banalisées pour permettre aux personnels administratifs, aux profs et aux étudiants de se rencontrer, de discuter ensemble de l'harmonisation européenne et des problèmes recensés sur leur fac.

Pour imposer ces journées banalisées, nous proposons la tenue d'une quinzaine d'action du 18 janvier à la fin du mois pour faire gran-

dir cette revendication. On peut, lors de cette quinzaine tenir des tables, faire des interventions en amphis, autour de la pétition (cf ci-jointe).

Les 2 et 3 février pourraient être consacré à déposer publiquement les pétitions aux présidences de fac, et pour demander la tenue des journées banalisées. De plus, des motions dans ce sens peuvent être déposées dans tous les conseils d'Administration.

Enfin, dans la période, ne passons pas à côté de notre orga. Ayons le souci d'informer nos adhérents et de leur proposer très largement de participer à la quinzaine d'action.

Silvère Magnon

SOMMAIRE

.....
Editorial . . . P1

Europe p2

Election à la
MNEF p2

Festival p4

Le journal de la vie de l'UNEF



Repères

RESUME DU DOCUMENT D'ORIENTATION SUR L'HARMONISATION EUROPEENNE PRESENTE PAR C.ALLEGRE LE 17/12/98

PRINCIPES ET METHODES

Ce document d'orientation, présenté à la demande d'une intersyndicale (UNEF, UNEF-ID, SNES-UP, SGEN, CGT...), a pour objectif de mieux définir le projet d'Allègre, et de se démarquer du Rapport Attali, vivement critiqué par la communauté universitaire dans de nombreux établissements.

Allègre, d'ailleurs, reste prudent dans sa formulation: ce document est soumis à la concertation, des questions restant ouvertes.

Il n'y aura pas de loi nouvelle sur l'Enseignement Supérieur. Aucun diplôme ne sera supprimé, mais certains niveaux seront surlignés, pour permettre l'existence d'un standard international: BAC+3 (licence), BAC+5 (mastaire), BAC+8 (doctorat).

Aucune mesure de sélection n'est prévue, mais des passerelles seront développées à plusieurs niveaux, sur la base du volontariat des universités. Allègre ne parle plus de pôles d'excellence. Il souligne même: "Toutes les universités ont voca-

tion à l'excellence".

ORGANISATION DES ETUDES

2 cursus seront reconnus dans l'espace européen: la pré-licence et la post-licence.

Cursus pré-licence: il reste inchangé, avec juste un nouvel élément: la licence professionnelle. Son objectif est l'insertion professionnelle directe, mais elle permet la poursuite d'études et l'accès aux concours de catégorie A. C'est un diplôme national, ce qui fait s'interroger le ministère sur la survie du D N T S (D i p l ô m e National Technologique Supérieur), qui n'est pas reconnu dans les conventions collectives. La licence professionnelle comporterait 3 mois de stage minimum dans le milieu professionnel, l'étudiant étant sous la responsabilité d'un professionnel et d'un enseignant. Ouverte aux IUT, BTS, DEUST, DEUG, elle serait mise en place sur la base du volontariat des facs, par habilitation du ministère après avis du CNESER et examen d'un comité d'expertise pédagogique.

Cursus post-licence: 2 voies possibles, une courte et une longue. L'année qui suit la licen-

ce est la maîtrise. La maîtrise comprend un tronc commun avec une option vers le monde professionnel, une option vers la recherche, une option avec les deux.

Aucune sélection n'est prévue. Des passerelles existeront entre la voie courte et la voie longue. Un étudiant possédant un mastaire (BAC+5) pourrait, après avis du jury, poursuivre des études doctorales. Et vice et versa.

Voie courte: Le mastaire est à licence+2. Il ne se substitue pas aux diplômes existants. Les titulaires de DESS se verraient valider le mastaire par les facs qui se sont inscrites dans le cadre de l'h a r m o n i s a t i o n européenne. Les étudiants engagés à BAC+5 ou dans les concours se verraient valider le mastaire. Les IUP, commencés à BAC+2 et terminés à BAC+5, se verraient également attribuer le mastaire.

Voie longue: cette voie correspond aux thèses actuelles, rattachées aux écoles doctorales (comme c'est déjà le cas pour beaucoup). Aucun changement à constater au niveau du 3^e cycle, le ministère s'interrogeant simplement sur le maintien du DRT (Diplôme de Recherche

Technologique).

RELATIONS UNIVERSITES /GRANDES ECOLES

Elles se feront par convention aux trois niveaux BAC+3, BAC+5, BAC+8, afin de faciliter les passerelles. Le concours en 2^e année dans les écoles devra être accessible aux étudiants titulaires d'une licence.

CONCERTATION

Ce document est soumis à une concertation officielle:

- Un débat en CNESER du 18 janvier, élargi aux représentants de la CPU, de la CDEFI, et d'associations (ADIUT, ADIUP...).
- Une réunion avec la conférence des chefs d'établissement.

Si ces orientations se feront sur la base du volontariat, la licence professionnelle et le mastaire feront l'objet d'arrêtés.

Mnef

ELECTIONS AU CA DE LA MNEF

Ca y est, le calendrier électoral de la MNEF est enfin arrivé:

Pourquoi se présenter?

Les étudiants sont la catégorie en France la plus mal soignée. Il y a de réelles difficultés d'accès aux soins et les Médecines Préventives Universitaires régressent partout. La tuberculose se développe dans les cités-U.

Nous avons des propositions à faire grandir, comme la gratuité de la sécurité sociale étudiante. Il y a également la proposition de la cotisation unique à la mutuelle. On peut réfléchir, dans le cadre du Plan Social Etudiant, à intégrer une aide pour payer sa mutuelle, pourquoi pas dans le cadre de la bourse à échelon zéro.

Il est urgent d'améliorer les remboursements sur les suivis psychologiques ou sur les lentilles par exemple (qui ne sont pas remboursés aujourd'hui), ou sur les soins dentaires.

Nous devons faire de la

MNEF un moyen de lutte, sur les questions d'alimentation, sur la prévention aux MST, sur le logement...

Les conditions de vie et d'études des étudiants peuvent être améliorées: une infirmerie sur chaque site, des partenariats avec des médecins conventionnés, pour permettre aux étudiants de ne pas avancer les frais.

Nous devons revenir à la gestion de centres de santé par la MNEF sur les lieux de vie et d'études (fac, cité-U), comme des antennes de dépistage par exemple. Nous pourrions aussi obtenir la création d'une caution mutualiste pour l'accès au bail...

Enfin, nous avons des propositions sur la gestion même de la mutuelle:

- Revoir les différentes structures locales et nationales, afin que les propositions des adhérents soient prises en compte au niveau national pour fixer la politique mutualiste.

- L'obligation d'informer les adhérents de la mutuelle de tout ce qui se

discute, de la transparence financière.

- Proposition est faite que les administrateurs soient des salariés du CA, et non des élus ayant partie prenante des prises de décision.

.....
**retrait du matériel
électoral du 7 au 17
janvier, dépôt le 20
janvier, vote du 15 au
27 février.**
.....

Les propositions que nous voulons faire grandir autour de ces élections de la MNEF ne sont pas figées, pas plus que la composition de la liste (quelles têtes de liste? Doit-elle être unitaire?). Pour autant, devant l'urgence du calendrier, **nous invitons toutes les AGE à se renseigner sur tous nos adhérents amenés à voter à ces élections, et à se porter candidat (c'est à dire qui ont pris une mutuelle à la MNEF, ou une assurance**

complémentaire s'ils sont rattachés à la mutuelle de leurs parents).

Etant donné que pour déposer une liste aux élections de la MNEF, nous avons besoin d'une liste de 70 personnes, nous t'invitons à faire tout ton possible pour trouver un maximum de candidats potentiels.

La vie des assos

journal interne de l'Unef - rédacteur **Silvère Magnon**



2^e FESTIVAL ETUDIANT

Après la réussite du premier Festival-étudiant, le 7 décembre 1996, qui avait réuni, une journée durant, plus de 2000 étudiants de France au théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées.

L'UNEF renouvelle une initiative forte de débat sur l'Enseignement Supérieur et la vie étudiante, ouvert sur les questions de construction européenne et de solidarités internationales, lors d'un deuxième festival étudiant. A l'heure où de nombreux choix, en matière d'harmonisation européenne de l'Enseignement Supérieur sont en train de se décider (harmonisation européenne...), il est grand temps que les étudiants puissent en débattre et faire des propositions.

Le festival, avec des délégations étudiantes de tous les pays d'Europe, en sera l'occasion privilégiée.

Il s'agira, tout au long de la journée, ponctuée d'échanges, de rencontres et d'événements culturels (concerts, débats, rencontres d'auteurs, expositions d'art, de photos...), de rendre acteur des thèmes abordés, des intellectuels, des personnalités du monde sportif, artistique et culturel des syndicalistes, des responsables d'associations et, bien sur, des étudiants de toute l'Europe du monde...

Nous avons souhaité, pour cela, co-organiser ce festival avec tous ceux qui le veulent: étudiants, associations, organisations diverses, syndicats... afin que chacun puisse en être acteur et décideur de A à Z tant sur le contenu, que la forme de l'événement..

Ce festival, nous le voulons à l'image des étudiants: ouvert sur leurs études, ouvert sur la société, ouvert sur leur avenir, ouvert sur la culture, ouvert sur le monde.

.....
**La date du 2^e festival
étudiant est le:
samedi 20 ou 27
février 1999.**

**La journée se déroulera
à Paris.**
.....

Ce sera encore l'occasion de découvrir des cultures par l'intermédiaire d'expositions, de créations artistiques d'étudiants (photos d'arts, sculptures...), ou encore, par l'intermédiaire de projections de courts métrages, de performances d'acteurs...

Enfin, la soirée sera clôturée de manière festive par "un tremplin rock international".

Ce festival prend donc une ampleur inédite. C'est pourquoi nous

avons souhaité élargir encore le nombre de ceux qui participent à son organisation. Alors avis aux intéressés.

La vie des assos

journal interne de l'Unef - rédacteur Silvère Magnon